ASSURANCE PRÉVENTION
Les assureurs se mobilisent

Communiqué de presse
4 mai 2021

Faciliter le partage de la route : Trott'Safe, un module de formation sur les trottinettes électriques et autres EDPM

Conséquence de l'évolution des modes de mobilité renforcée par la crise sanitaire, le recours aux trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) a encore augmenté en 2020. Le cap des 2 millions d'utilisateurs de trottinettes électriques en France a ainsi été dépassé[1].

Pourtant, l'intégration de ces nouveaux engins dans l'espace public reste à améliorer : 71 % des Français[2] estiment en effet que la cohabitation entre les usagers d'EDPM et les autres usagers de la route est difficile.

Afin de contribuer à un apaisement de la circulation, Assurance Prévention, l'association des assureurs français, lance Trott'Safe, un module de formation ouvert à tous pour bien conduire un EDPM.

Une règlementation insuffisamment connue

Alors que l'usage des trottinettes électriques et autres EDPM poursuit son développement, les règles de circulation qui l'accompagnent depuis le décret d'octobre 2019 ne sont pas forcément bien connues des utilisateurs, ce qui mène à des situations à risque pour ces usagers et les autres.

En effet, selon l'étude menée par OpinionWay pour Assurance Prévention en date du 15 avril 2021, **la cohabitation entre les usagers d'EDPM et les autres usagers de la route est jugée difficile pour 71 % des Français.**[2]

Un module pour se former en ligne

TROTT'SAFE
Bien conduire un EDPM

Face au constat d'une réglementation mal connue et d'une cohabitation difficile avec les autres usagers de la route, Assurance Prévention, l'association des assureurs français, lance Trott'Safe, le premier module en ligne gratuit à destination des utilisateurs et futurs utilisateurs de trottinettes électriques et autres EDPM.

Trott'Safe se compose de 7 vidéos pédagogiques réalisées par la société Two Roule[3], spécialisée dans la prévention et la formation à la trottinette électrique. Un quiz permet ensuite de valider son apprentissage.

« Les avantages des trottinettes électriques et autres EDPM séduisent de plus en plus d'utilisateurs. Toutefois, leur intégration au sein de l'espace public reste problématique et génère des situations à risque. Avec le module Trott'Safe, notre volonté est de proposer à tous les usagers d'EDPM un outil de sensibilisation aux bons comportements pour se déplacer en toute sécurité. », explique Éric Lemaire, président de la commission route de l'association Assurance Prévention.

Module disponible sur : trott-safe.fr.

Des vidéos pédagogiques thématiques

Les 7 vidéos qui composent le module Trott'Safe répondent aux problématiques soulevées par une étude inédite menée par la FFA, Assurance Prévention et la FP2M en 2020[4].

- **Seulement 57 % des Français savent que les EDPM sont soumis à une réglementation spécifique.**

  Vidéo 1 : EDPM, qu'est-ce que c'est ? Cette vidéo dresse un panorama des différents EDPM et rappelle leur intégration récente dans le Code de la route.

- **Seuls 54 % des usagers d'EDPM savent qu'une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers est obligatoire** et 62 % des propriétaires en ont souscrit une.
  - **Vidéo 2 : L'assurance, est-ce obligatoire en EDPM ?** Cette vidéo fait le point sur l'obligation d'assurance et les autres garanties.
- **68 % des accidents impliquant un EDPM sont dus à un non-respect de la réglementation.**
  - **Vidéo 3 : EDPM, quelles sont les règles à respecter ?** Cette vidéo rappelle les éléments essentiels de la réglementation définie par le décret d'octobre 2019.
- **Seulement 48 % des usagers d'EDPM en free-floating savent qu'il est interdit de circuler sur le trottoir.**
  - **Vidéo 4 : Où rouler en EDPM ?** Cette vidéo détaille les espaces de circulation autorisés aux utilisateurs d'EDPM.
- **41 % des usagers d'EDPM portent un casque lors de leurs déplacements.**
  - **Vidéo 5 : Pour se protéger en EDPM, on adopte quels équipements ?** Cette vidéo rappelle les équipements de sécurité obligatoires ou conseillés.
- **87 % des usagers d'EDPM se sentent exemplaires** (contre 94 % des usagers de l'espace public en moyenne).
  - **Vidéo 6 : Quels sont les facteurs de risques en EDPM ?** Cette vidéo liste les différents risques liés aux comportements des usagers de la route, aux infrastructures, aux conditions climatiques et à l'état du véhicule.
- **Les usagers d'EDPM constituent la catégorie d'usagers qui se sent le moins en sécurité** (note moyenne de confiance de 6,4/10 contre 7,2/10 pour l'ensemble des usagers de la route).
  - **Vidéo 7 : Quelles sont les bonnes pratiques en EDPM ?** Cette vidéo livre quelques conseils à adopter au quotidien pour des déplacements en toute sécurité.

Contacts presse :

Agence Entre nous soit dit
Claire Mathurin / Sarah Maurit
06 30 10 92 22 / 06 18 39 45 83
cmathurin@entrenoussoitdit.fr / smaurit@entrenoussoitdit.fr

1. Baromètre 2020 Fédération FP2M/Smart Mobility Lab
2. Etude d'Assurance Prévention menée en ligne par OpinionWay les 14 et 15 avril 2021 auprès de 1040 Français âgés de 18 ans et plus.
3. Two Roule : https://www.tworoule.com.
4. Étude de la Fédération Française de l'Assurance (FFA), d'Assurance Prévention et de la Fédération des Professionnels de la Micro-Mobilité (FP2M), réalisée par Smart Mobility Lab. Etude quantitative réalisée en 2 temps : du 21 février au 5 mars 2020 auprès de 5 014 répondants et du 5 au 11 septembre 2020 auprès de 1 013 répondants France entière âgés de 18 ans et plus. Etude qualitative réalisée auprès de 65 participants au sein de 8 focus groups à Paris et à Lille du 21 au 31 janvier 2020.